

J'ai vu les effets les plus fâcheux des remèdes extérieurs employés pour la *rache* & les *croûtes de lait*, qui, quelque horribles qu'elles paroissent, ne sont jamais dangereuses, moyennant qu'on n'applique rien dessus sans l'avis d'une personne entendue.

Quand ces maux sont opiniâtres, on doit soupçonner quelques vices dans le lait, qu'il faut quitter tout-à-fait, ou changer, ou corriger; mais je ne puis pas donner ici le détail du traitement que ces maladies exigent.

CHAPITRE XXVIII.

Secours pour les Noyés. (1)

§. 401. **L**orsqu'un noyé a été plus d'un quart-d'heure sous l'eau, l'on ne doit pas avoir de grandes espérances de le ranimer; il suffit même souvent d'y avoir été deux ou trois minutes, pour être absolument mort. Cependant plusieurs circonstances pouvant avoir prolongé la vie au-delà du terme ordinaire, l'on doit toujours essayer de leur donner les secours les plus efficaces, & il faut, dans ce cas, ne pas se laisser trop tôt, puisque ce n'est souvent qu'au bout de deux ou trois heures qu'ils donnent quelques marques non-équivoques de vie.

(1) Le malheur d'un jeune homme, noyé en se baignant, les premiers jours des bains, détermina à publier ce chapitre séparément en juin 1761. Peu de jours après, un ouvrier alloit éprouver le même sort; mais il fut heureusement retiré plus vite que le premier, qui avoit été environ trente minutes sous l'eau, & on le guérit, en suivant une partie des conseils indiqués dans cette instruction, dont plusieurs assistants avoient des exemplaires. *Note de l'Auteur.*

L'on a trouvé quelquefois de l'eau dans l'estomac des noyés, le plus souvent il n'y en a point; d'ailleurs la plus grande quantité qu'on y en ait jamais trouvé, n'excede pas ce qu'on peut en boire sans s'incommoder; ainsi ce n'est point-là la cause de la mort: il n'est pas même aisé de dire comment ils peuvent avaler cette eau. Ce qui les tue, c'est la suffocation par le défaut d'air, & l'eau qui passe dans le poumon, & qui y est portée dans les mouvements qu'ils font nécessairement & involontairement pour respirer, après qu'ils sont sous l'eau; car il n'entre absolument point d'eau dans l'estomac, ou dans le poumon de ceux qu'on met sous l'eau après leur mort; ce qui sert à fonder un jugement dans plusieurs cas criminels. Cette eau, intimement mêlée avec l'air qui est dans le poumon, forme une écume visqueuse, sans ressort, qui empêche absolument les fonctions du poumon; & par-là, non-seulement le malade est suffoqué, mais de plus, le sang ne pouvant pas revenir de la tête, les vaisseaux du cerveau se remplissent, & l'apoplexie se joint à la suffocation. Cette seconde cause, c'est-à-dire l'eau qui entre dans le poumon, n'est pas générale, & l'on trouve plusieurs noyés dans lesquels elle ne paroît pas avoir existé. (1)

§. 402. Le but qu'on doit avoir, c'est de dé-

(1) L'ouverture de plus de trente cadavres de noyés, nous a appris qu'il entroit rarement de l'eau dans l'estomac, & que c'étoit alors en si petite quantité, qu'elle pourroit à peine être nuisible. Mais nous n'avons jamais trouvé de l'eau dans les poumons. La suppression du mouvement de ce viscere par le défaut d'air, est la cause de l'interruption de la circulation & du cours du fluide nerveux, qui causent la mort. Ranimer la respiration, réchauffer tout le corps, irriter toutes les parties pour les mettre en action, sont les indications qu'on remplira très-bien par les moyens suivans,

gorger le poumon & le cerveau, & de ranimer la circulation éteinte. Pour cela l'on doit,

1° Dépouiller le patient de tous ses habits mouillés, le frotter fortement avec un linge sec, le mettre, s'il est possible, dans un lit chaud, & continuer long-temps les frictions.

2° Une personne saine & robuste doit souffler dans ses poumons de l'air chaud, & de la fumée de tabac, si l'on peut en avoir, par le moyen de quelque tuyau de pipe, de fétu, d'entonnoir, de tête-vin, &c. qu'on introduit dans la bouche. Cet air soufflé avec force, si l'on bouche en même-temps les narines, pénètre dans le poumon, & raréfie par sa chaleur l'air, qui, mêlé à l'eau, forme l'écume; il se dégage de cette eau, il reprend du ressort, dilate le poumon, &, s'il reste encore un principe de vie, la circulation recommence dans ce moment.

3° Dans le même temps, si l'on a un Chirurgien un peu adroit, il ouvre la veine jugulaire, ou grosse veine du col, & laisse couler huit, dix, douze onces de sang. Cette saignée fait du bien de plusieurs façons: premièrement, comme saignée, elle rétablit la circulation, parce que c'est l'effet constant de la saignée, dans les évènements qui dépendent d'une circulation suffoquée: en second lieu, c'est celle qui, dans ce cas, soulage le plus promptement l'engorgement de la tête & du poumon: en troisième lieu, c'est quelquefois la seule qui fournisse du sang. Celle du pied n'en donne point, ou presque jamais; celle du bras rarement; mais la jugulaire en donne presque toujours.

4° On introduit le plus vite qu'on peut, & en aussi grande quantité possible, de la fumée de tabac dans les intestins par le fondement. L'on

a des machines très-commodes , destinées à cet usage ; mais comme elles sont très-rares , on peut y suppléer par plusieurs moyens prompts ; l'un , par lequel on a sauvé une femme , consiste » à introduire dans le fondement le tuyau d'une » pipe allumée ; on enveloppe le fourneau d'un » papier percé de plusieurs trous , on le met » dans la bouche , & on souffle de toutes ses » forces ; à la cinquieme gorgée , on entendit » dans le ventre de la femme un grouillement » considérable ; elle rendit de l'eau par la bouche , & un moment après la connoissance lui » revint. « L'on peut aussi allumer deux pipes , dont on abouche les fourneaux ; on met le tuyau de l'une dans le fondement , & on souffle par celui de l'autre.

L'on peut encore introduire une vapeur quelconque, en mettant dans le fondement une canule, ou un autre tuyau , qu'on lie fortement à une vessie; cette vessie tient, par son autre bout , à un gros entonnoir de fer-blanc , sous lequel brûle le tabac. Ce moyen m'a réussi dans d'autres cas où le besoin me le fit imaginer.

5^o L'on fait sentir au malade les eaux fortes les plus volatiles ; on lui souffle dans le nez de la poudre de quelqu'herbe forte , seche , comme de sauge , de romarin , de rue , de menthe , & sur-tout de marjolaine , ou de tabac très-sec , ou la fumée des mêmes herbes. Il convient au reste de n'employer ces derniers secours qu'après la saignée ; ils sont alors plus efficaces & plus sûrs.

6^o Tant que le malade *n'a aucun signe de vie* , il n'avalera pas , & il est inutile & même dangereux de lui mettre dans la bouche beaucoup de liquides , qui ne pourroient qu'entretenir la suffocation ; il suffit d'y mettre quelques gouttes de quelque liqueur irritante qui ranime. Mais dès

qu'il a repris quelque mouvement, il faut lui donner, dans l'espace d'une heure, cinq ou six cuillerées à soupe d'oximel scillitique, délayé avec de l'eau tiède; ou, si l'on n'avoit pas ce remède, on y suppléeroit par une forte infusion de chardon béni, de sauge ou de camomille, adoucie avec du miel; quand on n'a rien autre, on donne de l'eau tiède, dans laquelle on met un peu de sel de cuisine. Quelques personnes recommandent les remèdes vomitifs, mais ils ne sont pas sans inconvénients, & ce n'est pas comme émétique que je conseille l'oximel scillitique.

7° Quoique les malades donnent quelques signes de vie, il ne faut pas discontinuer les secours, car quelquefois ils meurent après ces premiers mouvements.

8° Lors même qu'ils sont entièrement rappelés à la vie, il reste de l'oppression, de la toux, de la fièvre, en un mot, une maladie; & il convient quelquefois de les saigner au bras, ensuite on leur donne beaucoup de tisane d'orge, ou, si elle manque, de thé de sureau.

§. 403. Après avoir indiqué les secours nécessaires & vraiment efficaces, je dirai un mot de quelques autres, qu'on est en usage d'employer tumultuairement.

1° On enveloppe ces infortunés dans des peaux de mouton, ou de veau, ou de chien, qu'on écorche sur le champ; ces secours ont quelquefois ranimé la chaleur, mais ils sont plus lents, & ne sont pas plus efficaces que la chaleur d'un lit bien échauffé, parfumé de sucre, & que les frictions avec des flanelles chaudes.

2° La méthode de les rouler dans un tonneau est dangereuse, & fait perdre un temps précieux.

3° Celle de les pendre par les pieds est aussi

accompagnée de danger , & ne peut avoir aucun usage. Cette écume , qui est une des causes de mort , est trop adhérente pour s'évacuer par son propre poids ; c'est cependant le seul secours qu'on pourroit retirer de la suspension , qui nuit d'ailleurs en augmentant l'engorgement de la tête & du poumon.

§. 404. Il y a quelques années qu'on sauva une fille de dix-huit ans , (on ignore si elle avoit été sous l'eau peu de temps ou quelques heures) » qui étoit sans mouvement , glacée , insensible , les yeux fermés , la bouche béante , » le teint livide , le visage bouffi , tout le corps » enflé , chargé d'eau , « en étendant sur un lit quatre doigts de cendres , promptement échauffées dans des chaudières , en la couchant toute nue sur ces cendres , en la couvrant avec d'autres cendres aussi échauffées , en lui mettant sur la tête un bonnet , autour du col un bas , qui en étoient remplis , & en mettant par-dessus le tout des couvertures. Au bout de demi-heure le pouls revint , elle reprit la voix , & cria , *je gele , je gele*. On lui donna un peu d'eau clairette , & on la laissa huit heures ensevelie sous les cendres ; elle en sortit sans aucun autre mal qu'une lassitude qui se dissipa le troisième jour. Ce remède doit certainement être efficace , & n'est pas à négliger ; mais il ne doit pas non plus faire négliger les autres. Du sable mêlé avec du sel , ou du sel seul , auroient la même efficacité , & on en a éprouvé les bons effets.

Dans ce moment on vient de ressusciter deux petits canards qui s'étoient noyés , par un bain de cendres chaudes. Celui du fumier peut aussi être utile ; & je viens d'apprendre , par un témoin oculaire , très-digne de foi & très-éclairé , qu'il contribua efficacement à rappeler à la vie

un homme qui avoit été certainement six heures sous l'eau.

§. 405. Je finirai par un article qui se trouve dans un petit ouvrage imprimé à Paris, il y a vingt ans, par ordre du Roi, & auquel il n'y a sans doute aucun Prince qui ne souscrive.

» Quoique le peuple soit assez généralement
 » porté à la compassion, & quoiqu'il souhaitât
 » de donner des secours aux noyés, souvent il
 » ne le fait pas parce qu'il ne l'ose. Il s'est
 » imaginé qu'il s'exposeroit aux poursuites de
 » la Justice. Il est donc essentiel qu'on sache, &
 » on ne sauroit trop le redire, pour détruire le
 » préjugé où l'on est, que les Magistrats n'ont
 » jamais prétendu empêcher qu'on tentât tout
 » ce qui peut être tenté en faveur des malheu-
 » reux qui viennent d'être tirés de l'eau. Ce n'est
 » que quand leur mort est très-certaine, que
 » des raisons exigent que la Justice s'empare de
 » leurs cadavres. «

CHAPITRE XXIX.

Des corps arrêtés entre la bouche & l'estomac.

§. 406. **D**U fond de la bouche les aliments passent dans un canal plus étroit, qu'on appelle *l'œsophage*, qui, en suivant l'épine du dos, va aboutir à l'estomac.

Il arrive souvent que plusieurs corps sont arrêtés dans ce canal, sans pouvoir ni descendre, ni remonter, soit parce qu'ils sont trop gros, soit parce qu'ils se trouvent avoir quelques pointes,